tement à Tourcoing, le 6 novembre 1884, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 7 courant, à 9 heures 1/4, aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le samedi 8 dudit mois, à 3 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10, à 10 heures 1/2, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Havré, 22.

Les amis et connaissances de la famille THOMAS-LECLERE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri THOMAS, contre-maître des raboteurs de la maison Paulus, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1884, à l'âge de 62 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à 3 heures, en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Rollin, 16.

Les amis et connaissances de la famille BACQUET-LEGRAND qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Georges BACQUET, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1884, à l'âge de 13 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le Dimanche 9 courant, à 4 heures 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Marceau, 36.

Les amis et connaissances de la famille BRUNIN-CLERBAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Antoine BRUNIN, décédé à Sailly-lez-Lannoy, le 7 novembre 1884, à l'âge de 67 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Sailly. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures 1/2.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le mardi 9 décembre, à 9 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur Valéry HONORÉ, époux de Dame Adèle Fournier, décédé à Roubaix, le 16 octobre 1882, à l'âge de 59 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Et de Edgard HONORÉ, leur fils, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1879, à l'âge de 15 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré au Maître Autel de l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1884, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-François-Charlemagne GOUBET, époux de Dame Sabine Lambreck, décédé subitement à Roubaix, le 1er octobre 1884, dans sa 71e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1884, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Palmyre ROMMEINS, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1884, dans sa 17e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église de Croix, le lundi 10 novembre 1884, à huit heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julienne LECLERCQ, décédée à Croix, le 6 octobre 1884, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit que les jeunes filles feront célébrer le même jour, à sept heures, en la dite église.

Vous êtes prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence BEYAERT, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1884, à l'âge de 18 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe LESAUVAGE, époux de Dame Clémence Decottignies, décédé à Roubaix, le 17 octobre 1884, dans sa 5.e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 11 novembre 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise MERLIN, veuve de Monsieur Fabien Willaeys, décédée à Roubaix, le 1 octobre 1884, à l'âge de 73 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Bruxelles — *La manifestation du 7 septembre.* — A l'audience d'hier, on a commencé, à la 7e chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles, l'examen des faits, etc., à charge des personnes contre lesquelles la police a verbalisé le 7 septembre dernier. Le tribunal était présidé par M. Lucien Jamar, vice-président. Le ministère public était représenté par M. De Hoon, substitut du procureur du roi.

Le nombre des prévenus de cette catégorie assignés pour comparaître à cette audience était de onze. Quatre d'entre eux ont été renvoyés des fins de la plainte, soit que le tribunal ait estimé les faits délictueux comme insuffisamment établis, soit qu'il ait décliné sa competence à l'égard de quelques-uns, par le motif que les inculpations dont il avait à apprécier le caractère ne constituaient que des infractions de simple police non connexes.

Le tribunal a condamné:

1° Jules Hernalsteen, *29 ans, jardinier*, à Nivelles, à 8 jours de prison, pour avoir le 7 septembre, au boulevard Anspach, devant la Bourse, porté des coups de canne et fait une blessure légère au nommé Guillaume Wauters. (L'inculpé ne faisait point partie du cortège des manifestants.)

2° François Petit, journalier, à Forest, 8 jours de prison et 10 francs d'amende, pour rebellion et coups portés à des inconnus. Il faisait partie des manifestants, mais nie s'être mis en état de rebellion ; il reconnaît seulement avoir rendu les coups qu'il avait reçus des assaillants, en plus grand nombre.

3° François Vandenacker, 36 ans, graveur, à Bruxelles, condamné à deux amendes de 10 fr., pour un coup donné à un porteur de cartel et un soufflet donné à une femme qui était intervenue dans la bagarre.

4° Pierre Joseph Dehertogh, 20 ans, polisseur de meubles, à Saint-Gilles, à 10 francs d'amende, pour avoir porté un coup de canne à un spectateur ; ce dernier soutient ne l'avoir pas attaqué et être resté inoffensif.

5° J.-B. Devadder, malletier ou layettier, 16 ans, à Anderlecht : 10 francs d'amende, du chef de coup. Le prévenu ne faisait point partie du cortège ; il reconnait avoir donné un soufflet à un monsieur, un libéral, dit-il, qui avait frappé indignement des manifestants.

6° Jean Dops, 18 ans, journalier, à Gand (qui faisait partie du cortège), 10 francs d'amende pour avoir été trouvé porteur d'une canne plombée.

7° Théophile Delvaux, 52 ans, entrepreneur à Molenbeek-St-Jean, condamné à un franc d'amende pour avoir donné un coup de parapluie à un manifestant demeuré inconnu.

L'agent de police qui avait arrêté l'inculpé soutient que ce coup de parapluie n'avait été porté par Delvaux que pour riposter à un coup de canne qui avait été lancé par un manifestant et qui avait blessé à la main le prévenu. Ce dernier a affirmé que c'était ainsi, et le tribunal, admettant la provocation, n'a appliqué que le minimum de la peine.

Gand. — *Un incident* qui a fait sensation s'est produit lundi à l'audience correctionnelle de la cour d'appel de Gand.

Un cultivateur d'Emelgem comparaissait devant la cour en qualité d'appelant d'un jugement du tribunal de Courtrai, qui l'avait condamné du chef de délit de chasse à deux amendes de cent francs ou à un mois de prison, indépendamment des frais. Le prévenu avait énergiquement protesté de son innocence contre les deux gendarmes qui lui avaient dressé procès-verbal et qui affirmaient sa culpabilité.

En appel, plusieurs témoins à décharge avaient été cités.

Le premier d'entre eux, sur l'interpellation de Me Begerem, chargé de la défense, déclara : « Le prévenu n'est pas coupable, *et je le sais d'autant mieux que le coupable c'est moi.* » (*Sensation.*)

Le président appela toute l'attention du témoin sur la gravité de sa déposition ; celui-ci persista à se proclamer coupable et, à la suite de l'instruction, vint démontrer la véracité de son dire.

La Cour a remis à quinzaine le prononcé de l'arrêt.

Cet incident a été vivement commenté.

Charleroi. — La nuit dernière, un violent incendie a entièrement détruit la maison de M. Lefebvre, négociant et conseiller communal, Grande-Rue, au faubourg, avec tout ce qu'elle contenait.

Vers 11 heures du soir, Mme Lefebvre se rendit au magasin pour prendre la recette du jour, lorsqu'elle laissa tomber la lampe à pétrole qu'elle tenait à lampe.

Le pétrole, se répandant sur le parquet, s'enflamma aussitôt, et communiqua le feu aux marchandises.

On organisa immédiatement les secours, mais l'élément destructeur avait fait de si rapides progrès que l'on ne put songer à rien sauver.

On dut faire la part du feu et tous les efforts des pompiers tendirent à préserver les maisons voisines.

Toutes les marchandises et le mobilier sont devenus la proie des flammes: du bâtiment, il ne reste plus que les quatre murs.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 80,000 fr. environ.

Liége-Guillemins. — L'avant-dernière nuit, à la station de Liége-Guillemins, le nommé Minet, de My (Luxembourg), serre-frein au chemin de fer, a été trouvé horriblement broyé. Ce malheureux était tombé entre les buttoirs d'un train de marchandises. La mort a dû être instantanée.

Rencontre de trains. — Un train parti de Bruxelles a rencontré vendredi matin un train manœuvrant dans la gare de Marbehan (Luxembourg), ligne de Namur à Montmédy. Plusieurs voitures ont été mises en pièces. On signale également plusieurs victimes.

FAITS DIVERS

Une profession nouvelle. — Une nouvelle profession, qui paraît convenir spécialement aux femmes, s'est créée récemment à Londres et à New-York. C'est celle de copiste en *caractères d'imprimerie*. Les types sont en fonte, assez gros pour qu'un très rapide apprentissage en permette bientôt l'usage à une ouvrière quelque peu intelligente, et ressemblent aux caractères xylographiques des imprimeurs primitifs. Ce procédé mécanique, appliqué aux manuscrits d'auteurs, aux rôles de théâtre, aux pièces de procédure, etc., est à la fois simple et expéditif. Il permet d'obtenir rapidement le nombre de copies jugé nécessaire. Enfin il fournit des copies infiniment plus lisibles et plus régulières que la « ronde » du meilleur expéditionnaire. Le prix, un peu élevé quand il s'agit d'un seul exemplaire, devient, au contraire, des plus minimes quand il en faut cinq ou six. Bref, il est évident que cette industrie nouvelle répond à un besoin, *car elle est promptement devenue florissante* en Angleterre et aux Etats-Unis.

Le capital nécessaire n'est pas considérable. Il se compose, en général, d'un millier de francs de matériel et du petit fonds de roulement nécessaire pour louer un atelier et y établir cinq ou six copistes. La *Society for the employement of women* de Londres (Société pour l'emploi des femmes) vient d'ouvrir un atelier de ce genre, en le réservant naturellement au sexe qu'elle protège. Les gens de loi peuvent y faire copier leurs documents juridiques à trois sous la feuille in-folio, les auteurs leurs manuscrits à trente-et-un sous les mille mots, les acteurs leurs rôles à cinq shillings (six francs vingt-cinq centimes) l'acte. A New-York, un assez grand nombre de jeunes filles pratiquent déjà l'art nouveau du *type-writing*, et quelques-unes l'associent à l'art de la sténographie. Quant aux imprimeurs et aux directeurs de journaux, on peut croire qu'ils s'abonneraient volontiers à ne plus recevoir de copie que sous cette forme éminemment facile à lire

L'électricité appliquée à la constatation de la mort. — Ce n'est pas une idée neuve. C'est même une de celles qui se sont d'abord présentées à l'esprit des médecins lors des premières applications du courant électrique à l'art de guérir. Il paraissait naturel de penser que le courant pourrait servir à constater la mort par des différences spécifiques dans la nature ou l'intensité des contractions musculaires. Mais l'expérience démontra qu'en général, la contractilité musculaire était, pendant trois ou quatre heures après la mort, exactement la même que sur le vivant et qu'en certains cas cette analogie complète se maintenait plus longtemps encore. On renonça donc à cet ordre de preuves du décès. La question vient d'être rouverte par des expériences récentes du docteur Buch.

Cet observateur a constaté : 1° que la température s'élève sensiblement, chez le vivant, à la surface du muscle soumis à l'action du courant électrique ; 2° que cette élévation de température ne se produit *jamais* sur le cadavre, même dans les premières heures qui suivent la mort, et quand la contractilité musculaire peut encore être considérée comme parfaite. On aurait donc là une preuve absolument certaine de la mort. Le docteur Buch se sert dans ces expériences d'un thermomètre à mercure ordinaire, simplement appliqué à la surface de la peau. Il attend que ce thermomètre ait pris son niveau, puis il soumet le muscle sous-jacent au courant d'induction. La température de la peau monte de plusieurs degrés sous l'influence d'une contraction énergique ; le phénomène est constant sur le vivant, même dans les cas de paralysie complète du membre. Au contraire, sur le cadavre, quelles que soient la force du courant et la violence de la contraction, le mercure reste stationnaire dans l'appareil.

Histoire d'une table. — Qui n'a entendu conter l'histoire de la table sur laquelle a été signé le traité de paix entre la Prusse et la France? On racontait que M. de Bismarck l'avait emportée, après en avoir obtenu la permission de Mme Fessé, chez qui il habitait. Il l'a bien emportée, il est vrai, mais... ici nous laissons la parole à la fille de Mme Fessé, qui écrit :

« M. de Bismarck n'a jamais demandé à acheter la table à Mme Fessé, qui, du reste, n'aurait jamais voulu ni la lui donner, ni la lui vendre. Moyen plus pratique, le chancelier l'a emportée sans mot dire ; j'avoue qu'entre nous, je ne lui en fais aucun reproche ; la guerre permet bien des choses. Mais seulement, pourquoi cette manie des auteurs allemands de vouloir toujours dénaturer des petits faits parfaitement simples?

» Ainsi presque toutes les petites histoires écrites par eux sur la rue de Provence, sur des faits du reste sans aucune importance et sans aucun intérêt pour le public, ont été de purs mensonges : si je ne les ai pas démentis, c'est qu'ils ne nous touchaient que personnellement ; mais je trouve qu'il serait assez désobligeant pour Mme Fessé, ma mère, que l'on pût croire qu'elle ait voulu faire un *trafic* avec le prince.

» Quant à cette fable de l'échange de la fameuse table avec une table neuve, elle est digne d'un poëte allemand.

» La table en question n'avait aucune valeur, et comme ma mère, absente de Versailles, pendant la guerre, n'est venue chez elle que quelques heures, la veille du départ de M. de Bismarck, je ne pense pas que le génie seul du prince ait pu faire sortir de terre une table semblable à celle qu'il devait emporter. »

Espérons maintenant qu'on ne nous parlera plus de la légende.

— La *Nature* annonce que Berlin va être éclairé au moyen d'une distribution de lumière électrique analogue à celle de Pearl street, à New-York.

La station centrale est sur le point d'être terminée. Elle renfermera quatre machines dynamo-Edison de 500 lampes, ainsi que les moteurs à vapeur et les chaudières nécessaires à leur mise en marche, et pourra alimenter environ 2,000 lampes incandescentes, d'une intensité lumineuse de seize bougies.

D'un autre côté, nous apprenons que MM. Siemens et Halske, de Berlin, ont été chargés d'installer la lumière électrique dans la nouvelle gare centrale de Mayence. Cet éclairage comprendra 27 foyers à arc de 800 bougies. Enfin, le conseil municipal de Leipzig vient d'accorder à la société du gaz de la ville une concession pour l'installation d'une station centrale d'éclairage électrique et de distribution d'une plus grande la force. Les travaux vont être commencés immédiatement.

Personne n'ignore que l'**anémie** est le précurseur de la plupart des affections qui deviennent *chroniques*, elle est essentiellement due à l'insuffisance du fer dans le sang; prise à son début, il est facile de la guérir, mais malheureusement bon nombre de malades qui en sont atteints ne doivent l'aggravation de leur état qu'à eux-mêmes, au manque de soins et à la négligence. Il est donc de toute nécessité de soigner et d'enrayer l'**anémie** *dès son début*. Le **Fer Bravais** étant la préparation ferrugineuse qui approche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang, les médecins conseillent son emploi de préférence à tout autre produit. 20992

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE CONSTANTINE

Les sonnettes électriques

Les sonnettes électriques ont décidément du bon; voici à leur actif un trait de sagacité fort méritoire :

La sonnette en question appartient à M. Poissonnier, bijoutier à Philippeville, et elle venait d'être installée dans sa boutique *le 9 ou 10 juin*, quand, dans la nuit du 16 de ce mois, un hardi malfaiteur, nommé Pietro Mirto, se mit à faire le siège de la boutique.

La nuit était courte et Mirto avait beaucoup à faire.

Par une lucarne laissée ouverte, il pénétra à l'entresol, où il se mit *en devoir de perforer* le plancher. A cet effet, il enleva les briques tommettes, souleva la planche recouverte par le briquetage en lattes sur une longueur de trente-huit centimètres, et parvint au plafond du magasin dans lequel il lui fut facile, vu le peu d'épaisseur du plâtre, de pratiquer une ouverture par laquelle il descendit dans le magasin.

Ces diverses opérations exigèrent un travail de trois heures environ, et le jour commençait à poindre lorsque Mirto se mit en demeure de faire main-basse sur les bijoux trouvés à sa portée. Il avait disposé en tas, pour les emporter, cinquante-deux bagues en or, une foule de bracelets, d'épingles, de chaînes de montre, de boucles d'oreille garnies de diamants, etc., le tout d'une valeur de *15,000 fr. environ, lorsque la dame Poissonnier*, couchée au premier étage, fut éveillée par le bruit de la sonnerie électrique disposée aux vitrines de la devanture.

Mirto, se disposant à dévaliser cette vitrine, avait mis en mouvement la sonnerie qui communiquait avec la chambre à coucher des bijoutiers.

La dame Poissonnier descendit en toute hâte et, pénétrant dans le magasin, se trouva aussitôt en présence de l'intrus, qu'elle saisit courageusement par les deux bras en criant : Au voleur! Celui-ci, effrayé par ses cris, se dégagea vivement et prit la fuite dans la cour intérieure.

Mais, ne trouvant pas d'issue, il se précipita vers la cave, dont il fractura la porte, remonta ensuite dans la cour, brisa une vitre à la porte d'entrée du laboratoire du sieur Moanié, pharmacien, et monta dans la chambre à coucher de l'élève en pharmacie Bressy.

Menacé d'un coup de revolver par celui-ci, il redescendit l'escalier et chercha dans la pharmacie une issue pour s'évader. Il parvint à ouvrir la fenêtre d'un bureau par laquelle il gagna la rue et *courut dans la direction de la mer.*

Deux infirmiers militaires qui passaient sous les arcades et dont l'attention avait été éveillée par les cris, se précipitèrent à sa poursuite sur la place de la Marine. Ils s'emparèrent de sa personne et le conduisirent à la police.

Mirto vient de comparaître devant la cour d'assises de Constantine, et, malgré ses dénégations, il a été condamné à douze ans de travaux forcés et douze ans de surveillance.

C'était, d'ailleurs, un repris de justice.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.*)

Le cas de M. Cazot

Paris, 8 novembre. — Nous avons annoncé que *M. Cazot, sénateur, premier président de la Cour* de cassation, était poursuivi en responsabilité par les actionnaires de la Société des chemins de fer d'Alais au Rhône. Cette Société, à laquelle l'ancien ministre de la justice du cabinet Gambetta appartenait comme membre du conseil d'administration, est actuellement en faillite. Le syndic, M. Sauvalle, vient d'assigner M. Cazot *en restitution d'une somme de deux millions* qu'il aurait touchés en dehors de tout droit. Des démarches auraient été faites, assure-t-on, auprès de M. Sauvalle pour qu'il arrêtât ses poursuites ; mais ni prières ni menaces n'ont abouti. M. Sauvalle se serait empressé de répondre qu'il n'avait à s'inquiéter ni du premier président de la Cour de cassation, ni du ministre de la justice, et qu'il ne dépendait que du tribunal de commerce.

L'armée territoriale

Paris, 8 novembre — Le *Figaro* croit savoir que le ministre de la guerre aurait résolu de remettre à une époque ultérieure les appels de l'armée territoriale fixés à la fin du présent mois.

La France et le Vatican

Rome, 7 novembre. — Léon XIII a hautement approuvé la belle circulaire du cardinal-archevêque de Paris au clergé de son diocèse, au sujet des polémiques soulevées par l'ouvrage de M. l'abbé Lagrange, la *Vie de Mgr Dupanloup*, et qui avaient profondément affligé Sa Sainteté ; il désire et recommande la concorde entre tous les catholiques et leur soumission aux évêques, leur discipline et leur union devant faire leur force contre les ennemis de l'Eglise et de la Société.

Un grave accident

Fécamp, 7 novembre. — Les vantaux du bassin Bérigny, ont cédé hier sous la pression, au moment de la basse mer. Plusieurs navires ont été gravement endommagés.

Les nihilistes

Vienne, 7 novembre. — Deux imprimeries secrètes ont été découvertes à Saint-Pétersbourg, l'une dans le Vieux-Quartier et l'autre dans le quartier de Vassal-Ostrow. Environ soixante personnes, parmi lesquelles plusieurs femmes, ont été arrêtées.

Les inondations en Espagne

Madrid, 7 novembre. — On signale de nouveaux désastres causés par le débordement de la Segura et du Xucar. Les chemins de fer allant de Madrid dans les provinces d'Alicante et de Valence sont coupés en plusieurs endroits. Huit personnes ont été noyées à Mixas, village de la province de Malaga, et quatre dans le village de Mabella, dans la même province. La Segura a monté de dix mètres au-dessus de son niveau ordinaire. L'inondation commence à décroître.

Journal officiel. — *Sommaire du 8 novembre.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décret : nommant un courtier interprète et conducteur de navires à Marseille.

Décisions : accordant des récompenses pour faits de sauvetage — nommant des élèves externes, des élèves cours préparatoires à l'école des mines et autorisant des élèves étrangers à suivre les cours.

Documents du ministère de la guerre :

Décision portant mutations dans l'artillerie.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 8 novembre. — Au conseil des ministres réuni sous la présidence de M. Grévy, M. Martin-Feuillée a soumis au président de la République les nominations de Mgr Hasley, évêque d'Avignon, à l'archevêché de Cambrai ; de Mgr Gonindard, supérieur des Chartreux de Lyon, à l'évêché de Verdun, de Mgr Labouré, à l'évêché du Mans, de *Mgr Cœuret à Agen et de Mgr Hary à la Martinique.*

L'amiral Peyron a communiqué des dépêches de l'amiral Courbet. Elles disent qu'un corps de 1,000 Chinois a attaqué les retranchements qui couvrent la route de Tamsui. *Les Chinois ont été* repoussés avec des pertes considérables ; aucun Français n'a été blessé.

Le général Brière de l'Isle annonce qu'un engagement a eu lieu à Tuyen-Quang. Les ennemis ont été repoussés. Un matelot de l'*Eclair* a été blessé.

Documents parlementaires

Paris, 8 novembre. — On a distribué aujourd'hui le rapport de la commission relatif à la réunion de Calais et de Saint-Pierre. Le rapport conclut favorablement. On a distribué également le rapport sur le budget du ministère de la marine, celui sur le ministère du commerce et un projet ouvrant un crédit de 5,744,112 fr. au ministère de la guerre.

Arrestation d'un anarchiste

Montceau-les-Mines, *8 novembre.* — *On a arrêté* un anarchiste, cette nuit, à Montceau-les-Mines.

Le choléra à Paris

Paris, 8 novembre. — Cette nuit, jusque dix heures du matin, il y a eu douze cas de choléra et deux décès. Dans la matinée, plusieurs malades ont été transportés aux hôpitaux Beaujon et Tenon.

Paris, 8 novembre. — Il y a eu hier, à Paris, 37 cas de choléra et 12 décès.

Les défenses des chinois

Londres 8 novembre. — Le *Times* a reçu de Kissliang une dépêche du 7 novembre, d'après laquelle les Chinois auraient élevé de nombreux travaux de défense sur le fleuve Yantze, notamment à Kianggin, Nankin, Kiuliang. Plusieurs forts nouvellement construits sont armés de canons Krup ou Armstrong. *Les garnisons sont fréquemment* exercées au tir au canon.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Séance du samedi 8 novembre

Présidence de M. Le Royer.

Le président lit l'article 5 portant que les sénateurs seront élus par les députés, conseillers généraux, d'arrondissements et les délégués élus par les conseillers municipaux, variant de 1 à 25 suivant le nombre de conseillers.

M. Naquet développe un amendement portant que les sénateurs seront élus au scrutin de liste par le suffrage universel direct. Il rappelle ce qui a été dit, que le but est de donner au Sénat une autorité égale à celle de la Chambre; or, la loi proposée n'établit pas mieux la proportionnalité que la loi de 1875 et n'a plus la commune pour base.

M. Lenoël *dit que l'amendement* Naquet ne saurait être accepté par les républicains dans les circonstances actuelles.

L'amendement Naquet est repoussé par 144 voix contre 44.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 8 novembre 1884.

Présidence de M. Brisson

L'amiral Peyron dépose une demande de crédits de 3,460,000 fr. pour le transport au Tonkin de troupes de renforts, organisées actuellement par le général Campenon.

Reprise de la discussion du projet de réforme du Code d'instruction criminelle.

Les artiles 176 à 193 sont adoptés sans discussion.

Sur l'article 194, un amendement est développé, tendant à autoriser l'avocat et le prévenu à assister aux délibérations de la Chambre des mises en accusation. — Renvoyé à la commission.

Les derniers articles sont adoptés sans débat.

La Chambre décide qu'elle passera à une 2e délibération.

L'ordre du jour appelle la 2e délibération sur le projet du vinage.

La séance continue.

PROGRAMME DES THEATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Dimanche 9 novembre 1884, à 7 heures 1/2, une seule représentation extraordinaire donnée par M. Coquelin aîné, sociétaire de la Comédie-Française

Le député de Bombignac, comédie nouvelle, en 3 actes, de M. Alexandre Bisson.

Le chevalier Baptiste, comédie en 1 acte, par MM. Alexandre Bisson et Sylvane.

Prix des places : Loges, 6 fr. ; chaises, 5 fr. ; pourtour, 3 fr. ; 1res galeries numérotées, 2 fr.; galeries, 1 fr.; 2e galerie, 0,80.

Les entrées de faveur sont généralement suspendues.

THÉATRE DES BOULEVARDS, situé Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 9 novembre. — Bureau à 6 h. 3/4. — Rideau à 7 h. 0/0.

La Prière des Naufragés, grand drame historique en 5 actes, du théatre de l'Ambigu, par MM. Dennery et Dugué

La Mascotte, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran.

Ordre du spectacle : 1° La Prière des Naufrages. — 2° La Mascotte.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 9 novembre. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/2.

La Songe d'une nuit d'été, opéra-comique en trois actes.

La vie de Bohême, drame en 5 actes.

Le Petit Abbé, operette en 1 acte.

Jeu de piquet. — Dimanche 9 novembre, un grand concours de piquet aura lieu chez M. Constant Boyt, cabaretier, place Nadaud. Il y aura 250 francs de prix.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Nain, n°20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables : de 5 ans ; 5 0/0 l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an ; — à 2 an, 4 0/0 l'an ; — à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit, sur France et étranger. — Garde de titres. — Ordres de Bourse. — Vente sans frais des Obligations de chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères — Escompte de coupons divers. — Paiement immédiat *sans aucun frais* des coupons échus *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est et Midi*, ainsi que des *Rentes françaises* et des Obligations *Ville de Paris* 28 déc.—20826

LEKOULAO. — Ce nouveau et excellent potage vient d'obtenir, à l'Exposition internationale de Londres, la grande médaille d'or. 31260

RENTES et FORTUNE

Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :

40 % DE REVENU

par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.

Ce système, fort connu et **depuis longtemps expérimenté** dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement **2,000 fr. de rentes avec 5.000 fr. de capital** *(espèces ou titres)*, 1,000 fr. avec 2,500 fr. 500 fr. avec 1,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont envoyés chaque mois en un mandat-poste.

La Brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT *sur demande affranchie adressée au Directeur de la* **BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.**

Un succès de la France à l'Etranger.

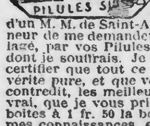

Si les Français à l'étranger soutenaient les produits de la mère patrie avec autant d'enthousiasme que le signataire de cette lettre pour un produit étranger à son pays, la concurrence étrangère ne serait plus à redouter. »Colchester, (Angl.) Je viens de recevoir une lettre d'un M. M. de Saint-Aubin (Gironde), qui me fait l'honneur de me demander si je reconnais avoir été soulagé, par vos Pilules Suisses, des maux d'estomac dont je souffrais. Je viens de lui répondre pour lui certifier que tout ce que ma lettre publiait était la vérité pure, et que vos Pilules Suisses étaient, sans contredit, les meilleures pilules du monde. Cela est si vrai, que je vous prie de m'en envoyer encore trois boites à 1 fr. 50 la boite. Je les recommande à toutes mes connaissances, et tous ceux qui en prennent en sont satisfaits; surtout un monsieur qui, toutes les fois qu'il me rencontre, ne cesse d'en faire des éloges. Je vous autorise à publier ma lettre et je répondrai toujours avec plaisir aux personnes qui m'écriront.

«A. Saint-Aubin, 33, Saint-John's Street.»

A. Hertzog, Phcn, 28, rue de Grammont, Paris.

Asthme, Oppression

Le **SIROP de JANNIN** *d'un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme* **instantanément** *les crises et amène* **une guérison rapide.**

Excellents effets dans les **Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.**—*Le Flacon,* 3 fr.

Dépôts : pharmacies Foulon, Bruneau, Gobert, à Lille, et bonnes pharmacies. d.14av.3208

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, samedi 8 novembre

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 —	45 10
Décembre	45 30	45 50
4 premiers	46 60	45 60
4 de mars	46 50	46 60
Marque Corbeil	48 —	48 —

Circulation : 10,400.

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 25	21 40
Décembre	21 40	21 40
4 premiers	21 80	21 75
4 de mars	22 40	22 25

Seigles. — Tendance calme.

Courant	16 75	16 60
Décembre	16 80	16 60
4 premiers	17 —	17 —
4 de mars	17 40	17 30

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

NEW-YORK, vendredi 7 nov. (Clôture).

Maïs.

Décembre	49 1/2	Juin	.. ./.
Janvier	47 1/4	Juillet	.. ./.
Février	47 1/2	Août	.. ./.
Mars	.. ./.	Septembre	.. ./.
Avril	.. ./.	Octobre	.. ./.
Mai	48 ./.	Novembre	.. ./.

Froment.

Novembre	82 1/4	Mai	93 ./
Décembre	84 1/4	Juin	93 3/4
Janvier	86 1/4	Juillet	.. ./.
Février	88 1/4	Août	.. ./.
Mars	89 1/2	Septembre	.. ./.
Avril	91 1/1	Octobre	.. ./.

CHICAGO, vendredi 7 nov. (Clôture).

Maïs.

Décembre	37 1/4	Juin	.. ./.
Janvier	36 ./.	Juillet	.. ./.
Février	36 ./.	Août	.. ./.
Mars	.. ./.	Septembre	.. ./.
Avril	.. ./.	Octobre	.. ./.
Mai	38 1/4	Novembre	.. ./.

Froment

Décembre	74 ./	Juin	.. ./.
Janvier	74 3/4	Juillet	.. ./.
Février	75 1/4	Août	.. ./.
Mars	.. ./.	Septembre	.. ./.
Avril	.. ./.	Octobre	.. ./.
Mai	82 ./.	Novembre	.. ./.

PARIS, 7 novembre

Avoine. — Mêmes prix.

Courant	17 75	17 50	4 premiers	18 25 .. ..
Décembre	17 75	17 50	4 de mars	18 50 .. ..
Janv.-fév	18 ..	.. ..		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 8 novembre.

	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
Colza	.. ..	60 ..	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. ..	66 ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. .. ..
Lin de pays	.. ..	54 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. ..	53 ..	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15	17 .. .. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 fr. l'hect.

PARIS, samedi 8 novembre.

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	66 25	66 50
Décembre	66 75	67 25
4 premiers	68 75	69 —
4 de mai	70 —	70 —

Huile de lin

Courant	54 75	54 50
Décembre	54 75	54 50
4 premiers	54 50	54 50
4 de mai	60 —	60 —

PARIS, 7 novembre.

Colza. — La baisse fait aujourd'hui de nouveaux progrès.

Le courant du mois se cède à 66 25.

Le livrable en décembre, offert à 67 fr. n'a d'acheteurs qu'à 66 50.

On fait des 4 premiers mois à 68 75.

Les 4 mois de mars à 69 50.

Cote établie à 1.. h. 1/2.

Disponible	66 25	.. ..	4 premiers	68 75 .. ..
Courant	66 25	.. ..	4 de mars	69 50 .. ..
Décembre	67 ..	66 50		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 7 novembre.

Lins. — La tendance est plus faible ; les affaires sont nulles

Disponible	54 75	54 50	4 premiers	54 75	54 25
Courant	54 75	54 50	4 de mars	55 25	54 75
Décembre	55 ..	54 50			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Cafés

LILLE, samedi 8 novembre.

Café Haïti	275 à 300 ..
Café Rio	250 à 300 ..

LE HAVRE, samedi 8 novembre.

(*Dépêche spéciale*)

	C. pr.	C. du jr		C. pr.	C. du jr.
Novembre	49 75	50 ..	Mai	51 75	52 ..
Décembre	50 ..	50 50	Juin	52 ..	52 50
Janvier	50 50	50 75	Juillet	52 25	52 75
Fevrier	50 75	51 ..	Août	52 50	53 ..
Mars	51 ..	51 50	Septembre	53 ..	.. ..
Avril	51 50	51 75	Octobre	53 25	.. ..

ANVERS, samedi 8 novembre.

(*Dépêche spéciale*)

Sans affaires.

Par câble de M. Siegfried Gruner, vice président du Coffee-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 7 nov. (Clôture).

Novembre	7.95	Mai	8 45
Décembre	8.05	Juin	8.50
Janvier	8.10	Juillet	....
Février	8 20	Août	....
Mars	8.30	Septembre	....
Avril	8.35	Octobre	....

RIO-JANEIRO, 5 novembre.

Marché ferme ; on cote le good first 4.600 Reis. Expéditions de la semaine pour les Etats-Unis 20,000 sacs ; pour le Canal et l'Elbe 14,000 sacs ; pour d'autres ports, 8,000 sacs. Ventes de la semaine 58,000 sacs. Recettes de la semaine 8,000 sacs. Stock 310,000 sacs.

Frets : Par steamer pour Havre fr. 35,.. ; dito par voilier pour le Canal 3 s. 6d

Change : Sur Londres 19 3/4d.

Cotons

LE HAVRE, 8 novembre, 11 h. matin

(*Dépêche spéciale*)

	C. pr.	C du jr		C. pr.	C. du jr
Novembre	66 75	67 75	Mai	69 ..	69 25
Décembre	66 75	67 ..	Juin	69 50	69 75
Janvier	67	67 ..	Juillet	70 ..	70 25
Février	67 25	67 75	Août	.. ..	.. ..
Mars	67 75	68 75	Septembre	.. ..	.. ..
Avril	68 50	68 75	Octobre	.. ..	.. ..

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 8 novembre.

Ventes : 1,200 balles. Marché raide.

LIVERPOOL, 8 novembre.

Ventes : 10 000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 7 novembre.

Middling Upland, 9 13/16 Marché inchangé.

Middling américain : à New-Orléans, 9 9/16, Savannah, 9 1/2.

Par câble de M. Siegfried Gruner, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 7 nov. (Clôture).

Ventes du jour : 62,000 balles. Marché soutenu.

Recettes : 41,000 balles, contre 62,000 en 1883, et 42,000 en 1882.

Total de la semaine : 256,000 balles, contre 268,000 en 1883 et 253,000 en 1882.

Novembre	9.98	Mai	10.61
Décembre	9.94	Juin	10 75
Janvier	10.04	Juillet	10 88
Février	10.18	Août	10 98
Mars	10 33	Septembre	.....
Avril	10.47	Octobre	.....

Tissus et Filés

MANCHESTER, 5 novembre

La baisse des cours du change sur l'Orient et les avis plus faibles du marché cotonnier de Liverpool ont exercé une influence défavorable sur place et on ne signale qu'un petit courant d'affaires tant en filés qu'en tissus. Les cotations restent nominalement sans variations, toutefois en filés d'Oldham les filateurs ont cédé dans quelques cas à une fraction en dessous des prix acceptés au début de la semaine.

Pétroles

ANVERS, samedi 8 novembre

(*Dépêche spéciale*)

Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos.

(Cote officielle). — Ferme.

	Cours précédents	Cours du jour.
Disponible	18 .. 7/8 .. .. ./.	18 .. 7/8 .. .. ./.
Novembre	18 .. 3/4 .. .. ./.	18 .. 7/8 .. .. ./.
Décembre	18 .. 7/8 .. .. ./.	19 .. ./. .. .. ./.
Janvier	19 .. 1/8 .. .. ./.	19 .. 1/4 .. .. ./.
3 premiers	19 .. 1/8 .. .. ./.	19 .. 1/4 .. .. ./.

PARIS, 7 novembre.

Sans variation.

Cours aux 100 kilos. — Disp 49 .. à 50 . — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710°, disp 52 .. à 53 .. — Idem livrable, 52 .. à 53 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à .. Livrable, 40 .. à .. ..

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	41 .. .. ..
Livrable	41 .. .. ..
Essence lavée disponible	40 .. .. ..
» livrable	40 .. .. ..

HAMBOURG, 7 novembre.

Marché calme ; disp. 7,45 Rm ; janv.-mars 7,65 Rm.

BRÊME, 7 novembre.

Marché soutenu ; dispon., 7,40 Rm ; sur février 7.65.

HAMBOURG, 6 novembre.

Raffiné. — Calme ; disp. 7 70 Rm pap., . . Rm. arg, sur nov. 7 45 Rm pap. . . . Rm arg., janv.-mars 7 75 Rm pap. 7 65 Rm arg.

BRÊME, 6 novembre

Raffiné. — Marché ferme ; disponible, 7.40 Rm, sur décembre, 7 50 Rm. sur janvier 7,60, sur févr. 7 65 Rm. mars 7.75 Rm.

Houblons

NUREMBERG, 4 novembre.

Il a été apporté au marché d'hier 1,000 balles et les ventes se sont élevées à environ 600 balles. Aujourd'hui les arrivages ont de nouveau été très considérables, mais par suite de la grande réserve des acheteurs, les transactions restent languissantes. Le marché est surchargé de qualités moyennes. Les prix, par suite d'offres pressantes, sont en nouvelle baisse de quelques marcs. La plupart des affaires ont lieu en Markwaare.

Saindoux

ANVERS, samedi 8 novembre.

(*Dépêche spéciale*)

Marque Wilcox. Ferme.

	Cours précédents	Cours du jour.
Marque Wilcox dispon	102 .. ./.	102 .. 1/2 .. ..
— Novembre	99 .. 1/2	100 .. ./. .. ..
— Décembre	96 .. 3/4	96 .. 1/4 .. ..

Par câble de MM. Siegfried Gruner et Ce.

NEW-YORK, vendredi 7 nov. (Clôture).

Novembre	7.40	Mai	7.40
Décembre	7.17	Juin	7.42
Janvier	7.22	Juillet	....
Février	7.27	Août	....
Mars	7.32	Septembre	....
Avril	7 37	Octobre	....

CHICAGO, vendredi 7 nov. (Clôture)

Novembre	6 90	Mai	7 15
Décembre	6.85	Juin	7.17
Janvier	6.90	Juillet	....
Février	7.02	Août	....
Mars	7 07	Septembre	....
Avril	7.1.	Octobre	....

LE HAVRE, 7 novembre.

Marché calme ; ventes ... tierçons; on cote Wilcox disp. fr. 53 ...

LE HAVRE, 6 novembre.

Marché calme. Ventes ... tierçons; on cote dispon. et courant fr. 52 75 ; sur déc. fr. 50 .. ; sur janv. fr. 49 50; sur fév. fr. 49 50 ; sur mars fr. 49 50 ; sur avril fr. 49 50 les 50 kil.

BRÊME, 6 novembre.

Wilcox disp. 41 1/2 pf.; sur déc.-janv. 40 1/4 pf.

Suifs

PARIS, 7 novembre.

Suifs frais de Paris, 81 .. à .. . ; Bœuf Plata 85 ...

Suif en branches, 61 87

Métallurgie

GLASGOW, 6 novembre.

Le marché a débuté en tendance plus faible, toutefois un bon courant d'affaires a été conclu de 43s. 4 1/2d. à 43s. 5d. comptant et de 43s. 5 1/2d. à 43s. 5d.

La Bourse de l'après-midi clôture en baisse, soit à 43s. 1d. comptant acheteurs, 43s. 1 1/2d. vendeurs.

BOURSE DE PARIS du samedi 8 novembre

(*Par dépêche télégraphique*)

Préc éd. clôture.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
79 77	3 0/0 amortissable	80 02	80 02	79 97
78 27	3 0/0	78 47	78 47	78 42
107 62	4 1/2 nouveau	107 85	107 88	107 82
322 50	Egyptienne	325 25	328 ..	328 75
96 57	Italien	96 80	96 82	96 80
8 15	Turc	8 25	8 22	8 25
59 10	Extérieur	.. ..	59 75	59 50
	Valeurs de Crédit			
5130 ..	Banque de France	5115 ..	5115 ..	5115 .
1283 75	Foncier	1292 50	1291 ..	1292 50
240 ..	Mobilier français	.. ..	247 50	245 ..
725	Banque de Paris	.. ..	723 75	725 ..
521 25	Crédit Lyonnais	.. ..	520 ..	517 50
450	Société Générale	.. ..	450 ..	450 ..
	Chemins de fer			
1205 ..	Lyon .... Actions.	1212 50	1210 ..	1213 75
.. ..	Nord .... »	.. ..	1630 ..	.. ..
820 ..	Ouest .... »	.. ..	.. ..	821 25
.. ..	Orléans .... »	.. ..	.. ..	.. ..
628 75	Autrichiens .... »	626 25	632 ..	623 75
313 25	Lombards .... »	315 ..	313 75	315 ..
405	Saragosse .... »	405 ..	403 75	402 50
	Valeurs diverses			
.. ..	Comp. parisienne du gaz	.. ..	.. ..	.. ..
1892 50	Suez	1897 50	1900 ..	1898 ..
575 .	Banque ottomane	578 75	576 25	577 50
471 25	Banque J. R. P. Timbale	471 25	471 25	468 75
135 ..	Mobilier espagnol	.. ..	135 ..	135 ..
338 12	Rio-Tinto	.. ..	341 ..	343 75

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Du 8 Novembre

cours précédent	VALEURS	cours du jour
78 20	3 0/0	78 45
79 70	3 0/0 amortissable	79 95
103 50	4 1/2 0/0	103 45
107 55	4 1/2 0/0 1883	107 85

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. Alfred Reboux, rue Neuve, (Maison à Lille.)